

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Table des matières

Frais relatifs à l'EMI (combinaisons)	2
Frais relatifs à l'EMI (services et tests individuels)	2
Traitement de la tuberculose et de la syphilis	5
Vaccins.....	7
Gestion de l'intervention en cas d'épidémie.....	10
Soutien médical pendant le transport.....	11

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
Frais relatifs à l'EMI (combinaisons)							
501, 703, 707, 712, 502-510	0293HXUO EMI + VIH + syphilis + radiographie du thorax + analyse d'urine + Créatinine sérique (15 ans ou plus)	01-Avr-20				1/8 MC	Voir NOTE 1
	NOTE 1 - Ne peut être facturé avec un autre code pour EMI individuel ou de combinaison incluant le même avantage ou service.						
501, 703, 502-510	0293XUO EMI + radiographie du thorax + analyse d'urine (de 11 à 14 ans)	01-Avr-17				1/8 MC	Voir NOTE 1
	NOTE 1 - Ne peut être facturé avec un autre code pour EMI individuel ou de combinaison incluant le même avantage ou service.						
501, 703	0293EUO EMI + analyse d'urine (de 5 à 10 ans)	01-Avr-20				1/8 MC	Voir NOTES 1 et 26 (nouvelle note)
	NOTE 1 - Ne peut être facturé avec un autre code pour EMI individuel ou de combinaison incluant le même avantage ou service. NOTE 26 - Ce code peut également être facturé si une analyse d'urine est requise chez un enfant de moins de 5 ans qui présente des antécédents de diabète, d'hypertension, de maladie rénale, de symptômes d'infection des voies urinaires, ou d'autres affections susceptibles d'altérer la fonction rénale.						
501, 703, 707, 712	0293HSUO EMI + VIH + syphilis + analyse d'urine + Créatinine sérique (enceinte)	01-Avr-20				1/8 MC	Voir NOTE 1
	NOTE 1 - Ne peut être facturé avec un autre code pour EMI individuel ou de combinaison incluant le même avantage ou service.						
Frais relatifs à l'EMI (services et tests individuels)							
501	0293CIO Examen médical de l'immigration (EMI) (Examen seulement)	01-Avr-17				1/8 MC	Voir NOTE 1
	NOTE 1 - Ne peut être facturé avec un autre code pour EMI individuel ou de combinaison incluant le même avantage ou service.						

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
514	0293IMEO Examen médical aux fins de l'immigration simplifié (examen seulement)	26-Sep-23				1/8 MC	Voir NOTE 28
	NOTE 28 – Ne sera pas remboursé si jumelé aux codes 0293HXUO, 0293XUO, 0293EUO, 0293HSUO et 0293CIO.						
502, 503, 504, 508, 509, 510	0293CXO Radiographie du thorax	01-Avr-17			médecin désigné		Voir NOTE 21
	NOTE 21 - Le coût peut inclure la radiographie du thorax, (projections postéro-antérieures, latérales et lordotiques), et les rapports d'évaluations.						
703	0293LO Examen en laboratoire (ANALYSE D'URINE)	01-Avr-17			médecin désigné		Voir NOTES 1 et 10
	NOTE 1 - Ne peut être facturé avec un autre code pour EMI individuel ou de combinaison incluant le même avantage ou service. NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage.						
712	0293VDRO Laboratoire de recherche sur les maladies vénériennes (TEST POUR LA SYPHILIS)	01-Avr-17			médecin désigné		Voir NOTES 1, 8 et 10
	NOTE 1 - Ne peut être facturé avec un autre code pour EMI individuel ou de combinaison incluant le même avantage ou service. NOTE 8 - La couverture inclut : amplification en chaîne par polymérase (RCP), amplification des séquences d'acides nucléiques (ASAN) ou techniques de l'ADN ramifié. NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage.						
707	0293HLTO Test en laboratoire pour le VIH (VIH)	01-Avr-17			médecin désigné		Voir NOTES 1 et 10
	NOTE 1 - Ne peut être facturé avec un autre code pour EMI individuel ou de combinaison incluant le même avantage ou service. NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage.						

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
711	0293SCTO Syphilis Tests de confirmation	01-Avr-17			médecin désigné		Voir NOTE 2
	NOTE 2 - Le test de confirmation de la syphilis peut inclure les tests suivants : TP-PA, FTA-ABS, INNO-LIA, RPR, essais immunoenzymatiques (ELISA) automatisés, tests par immunochimiluminescence, tests tréponémiques et non tréponémiques.						
722	0293HIVO VIH Tests de confirmation	01-Avr-17			médecin désigné		Voir NOTE 9
	NOTE 9 - Le test de confirmation du VIH peut inclure : le transfert de western, immunotransfert, test de radio-immunoprécipitation et immunofluorescence.						
722	0293PHO Consultation suivant le Test pour le VIH	01-Avr-17		Oui	médecin désigné	1/8 MC	Voir NOTES 6 et 23
	NOTE 6 - Doit inclure un diagnostic de VIH ou de SIDA. NOTE 23 - Ne peut être facturé que pour des tests de dépistage du VIH positifs.						
601	0293SPO Culture des expectorations et frottis d'un échantillon (tuberculose)	01-Avr-17			médecin désigné		
708	0293HBO Antigène de surface de l'hépatite B	01-Avr-17			médecin désigné		
704	0293CRO Créatinine sérique	01-Avr-17			médecin désigné		
716	0293HCVO Sérologie pour le VHC (IgM / IgG anti-HCV)	01-Avr-17			médecin désigné		
	0293FPPO Cas différé - médecin désigné	01-Avr-17			chef régional		Voir NOTE 24
	NOTE 24 - La couverture inclut : le coût de la visite initiale et des visites subséquentes, tests diagnostiques, les rapports de traitements intermédiaires ou finaux.						

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
	0293FPSO Cas différé – médecin / spécialiste (risques pour la santé publique seulement – tuberculose ou syphilis) ou spécialiste du VIH	01-Avr-17			médecin désigné ou chef régional		Voir NOTE 24
NOTE 24 - La couverture inclut : le coût de la visite initiale et des visites subséquentes, tests diagnostiques, les rapports de traitements intermédiaires ou finaux.							
	0293FO Cas différé - Médecin / psychiatre (risques pour la santé publique seulement)	01-Avr-17			médecin désigné ou chef régional		Voir NOTE 4
NOTE 4 - La couverture inclut la recommandation et les évaluations effectuées à un centre de santé mentale, à un hôpital ou par un spécialiste (psychiatre), l'examen des antécédents médicaux, les rapports écrits, les recommandations et les visites de suivi supplémentaires. La recommandation d'un médecin désigné ou du médecin-chef régional est requise.							
Traitement de la tuberculose et de la syphilis							
	0293SYO Honoraires forfaitaires : Traitement de la syphilis	01-Avr-17		Oui	médecin désigné		Voir NOTES 3 et 11
711	NOTE 3 - La couverture inclut l'examen, la gestion et le traitement des clients ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage de la syphilis selon le protocole canadien ou la recommandation à un spécialiste des maladies infectieuses, au besoin.						
	NOTE 11 - Les demandes de règlement doivent inclure un diagnostic de syphilis.						

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
602, 604, 607, 608	0293TBO Honoraires forfaitaires : Traitement de la tuberculose progressive ou latente	01-Avr-17		Oui	médecin désigné		Voir NOTES 5, 12 et 13
	NOTE 5 - La couverture inclut la recommandation à un centre de la tuberculose, un hôpital ou un spécialiste pour l'évaluation ou le traitement de la tuberculose, notamment la stratégie DOTS. Les services couverts incluent : <ul style="list-style-type: none"> • services d'un médecin; • médicaments sur ordonnance et produits en vente libre; • tests diagnostiques, y compris le test IGRA pour la tuberculose latente; • examens radiographiques; • traitement en milieu hospitalier de la tuberculose progressive chez les patients hospitalisés et non hospitalisés; ou • traitement prophylactique de la tuberculose latente ou des contacts étroits. Remarque : la couverture n'inclut pas le traitement des cas de tuberculose multirésistante aux médicaments ou de tuberculose ultrarésistante aux médicaments. NOTE 12 - Les demandes de règlement doivent inclure un diagnostic de tuberculose. NOTE 13 - Le traitement peut être évalué par le médecin-chef régional d'IRCC.						
602, 604, 607, 608	0293HTBO Services hospitaliers – Traitement de la tuberculose progressive ou latente chez un patient hospitalisé	01-Avr-17		Oui	médecin désigné		Voir NOTES 10 et 13
	NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage. NOTE 13 - Le traitement peut être évalué par le médecin-chef régional d'IRCC.						
602, 604, 607, 608	0293OTBO Services hospitaliers – Traitement de la tuberculose progressive ou latente chez un patient non hospitalisé	01-Avr-17		Oui	médecin désigné		Voir NOTES 10 et 13
	NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage. NOTE 13 - Le traitement peut être évalué par le médecin-chef régional d'IRCC.						
602, 604, 607, 608	0293DTBO Services de médecin – Traitement de la tuberculose progressive ou latente	01-Avr-17		Oui	médecin désigné		Voir NOTES 10 et 13
	NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage. NOTE 13 - Le traitement peut être évalué par le médecin-chef régional d'IRCC.						

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
602, 604, 607, 608	0293LTBO Tests diagnostiques (laboratoire) – tuberculose progressive ou latente	01-Avr-17			médecin désigné		Voir NOTES 10 et 13
	NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage. NOTE 13 - Le traitement peut être évalué par le médecin-chef régional d'IRCC.						
602, 604, 607, 608	0293XTBO Tests diagnostiques (radiographies) – tuberculose progressive ou latente	01-Avr-17			médecin désigné		Voir NOTES 10 et 13
	NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage. NOTE 13 - Le traitement peut être évalué par le médecin-chef régional d'IRCC.						
602, 604, 607, 608	0293PTBO Produits pharmaceutiques – Traitement de la tuberculose progressive ou latente	01-Avr-17		Oui	médecin désigné		Voir NOTES 10 et 13
	NOTE 10 - Ne peut être facturé avec un code pour EMI de combinaison incluant le même avantage. NOTE 13 - Le traitement peut être évalué par le médecin-chef régional d'IRCC.						
Vaccins							
	0293MO Rougeole	01-Avr-18				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTES 14, 22 et 25
	NOTE 14 - Dose du vaccin : 2 doses si âgé de 1 an et plus ou si né en 1957 ou après. NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu. NOTE 25 - La préférence devrait être accordée au vaccin ROR, à moins d'être contre-indiqué ou indisponible.						

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
	0293MV Vaccin contre la rougeole et la rubéole(RR)	01-Avr-19				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTES 14, 22 et 25
<p>NOTE 14 - Dose du vaccin : 2 doses si âgé de 1 an et plus ou si né en 1957 ou après.</p> <p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p> <p>NOTE 25 - La préférence devrait être accordée au vaccin ROR, à moins d'être contre-indiqué ou indisponible.</p>							
	0293MVO Vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTES 14 et 22
<p>NOTE 14 - Dose du vaccin : 2 doses si âgé de 1 an et plus ou si né en 1957 ou après.</p> <p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p>							
	0293TVO DCat / DTP Diphtérie, coqueluche, tétanos (a = acellulaire)	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTES 15 et 22
<p>NOTE 15 - Dose du vaccin : 2 doses, administrées à au moins un mois d'intervalle de l'âge de 6 semaines à 6 ans.</p> <p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p>							
	0293PVO Vaccin antipoliomyélitique inactivé (VPI) / vaccin antipoliomyélitique oral (VPO)	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTES 16 et 22
<p>NOTE 16 - Dose du vaccin : 2 doses si âgé de 6 semaines à 10 ans (inclusivement).</p> <p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p>							

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
	0293HEPO Hépatite B	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTES 20 et 22
<p>NOTE 20 - Dans le cas des clients présentant des facteurs de risque, le test d'AghBs doit être effectué avant la vaccination.</p> <p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p>							
	0293FLUO Haemophilus influenza de type B (Hib)	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTE 22
<p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p>							
	0293LTVO dcaT / dT Vaccin à faible dose contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche acellulaire / le tétanos, la diphtérie	01-Avr-17				1 / à vie	Voir NOTES 17 et 22
<p>NOTE 17 - Dose du vaccin : 1 dose si âgé de 7 ans ou plus.</p> <p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p>							
	0293RTVO Rotavirus	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTE 22
<p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p>							
	0293DPPO Diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, Hib, hépatite B	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTE 22
<p>NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.</p>							

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
	0293DTHO Diphtérie, tétanos, coqueluche, Hib, hépatite B	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTE 22
NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.							
	0293DTPO Diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, Hib	01-Avr-17				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTE 22
NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.							
	0293DTSO Diphtérie, tétanos, coqueluche, polio	01-Avr-18				Jusqu'à 3 / à vie	Voir NOTE 22
NOTE 22 - La couverture inclut : le coût de l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préparation et l'administration de vaccins, y compris les conseils et la documentation incluant les renseignements sur les vaccins donnés au patient, et un test de grossesse, s'il y a lieu.							
Gestion de l'intervention en cas d'épidémie							
	0293MGTO Gestion d'intervention en cas d'épidémie	01-Avr-17	Oui **				Voir NOTE 7
NOTE 7 - Les frais et les services doivent être approuvés par IRCC. Les services peuvent inclure : <ul style="list-style-type: none"> • tests diagnostiques (tests rapide et sérologique); • prophylaxie postexposition (vaccins et pharmacothérapie); • examen de dépistage effectué avant le départ et les frais liés au personnel engagé dans le cadre de la gestion d'épidémie; • visite d'un médecin ou d'une infirmière afin de déterminer l'aptitude à voler immédiatement avant le départ vers le Canada et de déterminer tout retard dans le rétablissement de la maladie liée à l'épidémie et qui pourrait rendre le déplacement dangereux pour le client ou constituer une menace pour la santé publique. Remarque : Dans des cas exceptionnels, lorsque l'épidémie requiert une prestation de service immédiate, la demande peut être évaluée ultérieurement.							

Tableau des avantages des services médicaux avant le départ (SMAD)

Code eMédical correspondant	Code de l'avantage / Description de l'avantage	Date d'effet	Pré-autorisation requise **	Code CIM-10 ou diagnostic écrit requis	Prescripteur requis	Limite de la fréquence *	Commentaires
Soutien médical pendant le transport							
610	0293SRTO Soutien médical en transit	01-Avr-17	Oui **	Oui		1 / à vie	Voir NOTES 18 et 19
	<p>NOTE 18 - Les services doivent être approuvés par IRCC.</p> <p>NOTE 19 - Le coût peut inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le coût du déplacement par l'itinéraire le plus direct au tarif le plus économique disponible pour le préposé médical (infirmière, médecin) ou autre fournisseur de soins de santé. Le coût peut inclure un billet d'avion aller ou aller-retour; • le coût pour des soins médicaux urgents ou d'urgence en vol (aigus, imprévus et inattendus) demandés par un réfugié avant d'arriver au Canada. La demande sera examinée par IRCC a posteriori. • le coût des appareils fonctionnels, d'oxygène et de fournitures chirurgicales et des produits pharmaceutiques les moins coûteux (une provision de 30 jours pour les médicaments sur ordonnance est recommandée); • le coût admissible peut aussi inclure : les frais liés à toute taxe de transport (par exemple, les droits de péage ou les frais d'aéroport); • les frais de service supplémentaires approuvés par IRCC; • le coût du transport d'un préposé médical de la résidence du réfugié, soit dans une communauté rurale ou un camp, à une ville à partir de laquelle le réfugié pourrait embarquer à bord d'un avion qui lui permettrait de commencer son voyage vers le Canada, ce qui peut inclure les repas en cours de route, l'hébergement, le transport terrestre et les frais accessoires; • le coût de l'hébergement au Canada et les allocations de repas; • les examens médicaux supplémentaires visant à déterminer l'aptitude à voler (p. ex. les rapports d'un pneumologue ou d'un cardiologue). <p>Remarque : "le coût du traitement visant à stabiliser l'état du patient avant le voyage n'est pas couvert.</p>						

* 1/AC = Un par année civile 1/À VIE = Un à vie 1/8 MC = Un par 8 mois civils

En général, plus de 2 doses d'un vaccin spécifique ne devraient pas être administrées, à moins 1) que le réfugié revienne pour un nouvel examen médical, auquel cas le médecin désigné devrait fournir des doses additionnelles de vaccin conformément au Guide canadien d'immunisation basé sur diverses meilleures pratiques de vaccination, selon les besoins de vaccination particuliers de la personne, le calendrier de rattrapage, les doses maximales et le temps disponible ; ou 2) qu'une troisième dose du vaccin contre l'hépatite B soit administrée à une personne séronégative à l'hépatite B qui est membre du ménage d'une personne séropositive à l'hépatite B ou en contact avec une telle personne, ou 3) que des doses additionnelles soient exigées par les lignes directrices additionnelles diffusées en réponse à une épidémie par les bureaux médicaux régionaux (veuillez consulter la section respective dans le *Manuel d'information à l'intention des fournisseurs offrant des services médicaux avant le départ*). La deuxième ou la troisième dose peut être administrée à tout moment avant le départ, à condition que les exigences relatives aux intervalles entre les doses soient respectées.

** Une autorisation spéciale est requise avant de fournir les avantages et services admissibles au client.